

FORMATION praticien EQUIPRATICK du bien être

Pour avoir le certificat de praticien EQUIPRATICK du bien être délivré par Gaëlle Soler.

Vous devez avoir suivi une formation attestant votre participation aux 5 savoirs d'équitation éthologique.

Vous devez avoir suivi une formation de masseur équin.

Vous devez avoir suivi une formation de naturopathie équine avec Frédérique Robin.

Vous devez avoir suivi la formation d'énergéticien avec Gaëlle Soler

Vous devez avoir suivi une formation de Géobiologue.